

Cuba demande à la Celac de condamner les actions de l'Équateur contre le Mexique

Image not found or type unknown

La Havane, 9 avril (RHC) Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, a proposé aujourd'hui à la Celac de publier une déclaration urgente pour condamner la violation perpétrée par l'Équateur contre l'ambassade du Mexique à Quito et l'agression contre son personnel diplomatique.

Lors de la Réunion ministérielle extraordinaire de la Communauté des États latino-américains et caribéens (Celac) pour examiner la violation de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, le ministre des Affaires étrangères de Cuba a demandé l'approbation d'une déclaration qui reflète les sentiments des participants.

Il a appelé le bloc régional à réagir d'une voix ferme et unie à ces événements inacceptables qui impactent l'ensemble de la communauté.

Selon le chef de la diplomatie de la nation caribéenne, la déclaration devrait exhorter le gouvernement équatorien à respecter strictement ses obligations internationales et à agir conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Il a proposé au Honduras, en sa qualité de président intérimaire de la Celac, que le document appelle les parties concernées à recourir au dialogue ou à toute autre ressource relevant du droit international pour résoudre leurs différends.

De même, il doit confirmer la validité des postulats de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix et l'engagement de tous les États de notre région à son strict respect.

Rodríguez a réitéré la solidarité et le soutien de La Havane au président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, et à tout son peuple face à la violation et aux abus inacceptables de leur ambassade à Quito.

"Le Mexique peut et pourra compter sur notre disponibilité et notre volonté pour l'accompagner dans les actions qu'il entreprend face à cette grave transgression", a-t-il souligné.

Il a également souligné la condamnation de ce qu'il a qualifié de violation flagrante du droit international, en particulier de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, du droit d'asile et de la souveraineté du Mexique ; En plus d'être un fait inacceptable qui n'admet aucune justification.

Il a déclaré que l'Équateur avait violé le principe de l'inviolabilité des installations diplomatiques et de leur personnel et porté atteinte à l'intégrité physique et à la dignité des fonctionnaires mexicains, ce qui constituait un acte répréhensible.

Il a averti que l'attaque contre la souveraineté du Mexique est alarmante et que chacun a la responsabilité de la dénoncer fermement ; car sinon, cela créerait un très grave précédent, qui mettrait en danger les relations internationales et la coopération entre les États, même au-delà de notre région.

Le dialogue et la négociation, a-t-il voulu dire, sont les seuls moyens acceptables de résoudre les différends entre les nations, conformément aux principes du droit international et dans le respect sans restriction de la Charte des Nations Unies.

Rodríguez a également remercié le Honduras pour son appel opportun et a exprimé son soutien à l'appel à une réunion-sommet des présidents et premiers ministres de la Communauté à la fin de cette semaine. (Source :PL)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/351776-cuba-demande-a-la-celac-de-condamner-les-actions-de-lequateur-contre-le-mexique>



Radio Habana Cuba